

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 11 novembre 2013

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

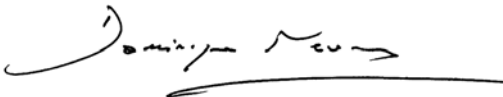
Re: Dossier RDÉ R-3854-2013.
Cause tarifaire 2014-15 d'Hydro-Québec Distribution.
**Preuve en phase principale de l'Association québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

Chère Consœur,

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) prient respectueusement à la Régie d'excuser le délai de quelques heures pour le dépôt de leur preuve le jeudi 7 novembre 2013 en phase principale du présent dossier. Elles prient également la Régie de bien vouloir recevoir leur rapport supplémentaire ce jour relatif à certains suivis du projet *Lecture à distance – Phase 1* et des pièces citées qui y sont jointes.

SÉ-AQLPA se trouvaient en effet dans une situation comparable à celle des autres intervenants qui ont demandé et obtenu permission de déposer aujourd'hui leur preuve en raison de la surcharge du calendrier réglementaire ce mois-ci. De plus, en ce qui a trait au rapport relatif à certains suivis du projet *Lecture à distance*, des informations nouvelles ont été publiées respectivement les 6 et 8 novembre 2013, dont nous avons tenu compte dans le rapport tel qu'il y est indiqué.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.